

# EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE



# - NIORT -

Parc des Expositions - Av. S. Allende (rocade)

## DIMANCHE 10 FÉVRIER 2013

**CACIB**  
de la FCI

**CACS**  
de la SCC

**SOUVENIR A CHAQUE EXPOSANT**

L'entrée est gratuite pour les accompagnateurs.

**Jugements à horaires : vous devez vous présenter au minimum 1/2 h avant l'heure du jugement de votre race, et dans tous les cas avant 11h30.**
**2 DATES DE CLÔTURE :**
**7/01/2013 (1<sup>er</sup> prix) et 21/01/2013 (2<sup>e</sup> prix)**  
(dates de réception du courrier)

Tout courrier reçu après le 21/01/2013 sera refusé

**LE CERTIFICAT ANTI-RABIQUE EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES CHIENS VENANT DES PAYS ETRANGERS ET LES CHIENS DE 2<sup>e</sup> CATEGORIE**

Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre la gastro-entérite à parvo-virus et la toux du chenil.

**JURY PRESENTI**

La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements ou les indisponibilités des juges

**1<sup>er</sup> groupe**

 Berger Allemand..... M. O. MAPELLI  
 Berger Australien, Bobtail, Chien Loup Tchécoslovaque,  
 Chien de Berger Roumain..... M. G. BODEGARD (Suède)  
 Bergers Belges, Schipperke (adultes) ..... M. B. THEVENON  
 Schipperke (classes jeunes)..... M. F. DESCHOMETS  
 Berger Picard (classes jeunes),  
 Chien de Berger Polonais, Puli, Pumi ..... M. B. POUVESLE  
**SPECIALES Berger Hollandais, Loup de Saarloos, Schapendoes**..... Mme POUVESLE  
 Collie, Bearded Collie, Shetland.  
 Berger des Pyrénées, Chiens de berger catalan..... M. P. LALANNE de JONQUEL  
**SPECIALE Berger de Beauce,**  
 Berger Picard, Berger Blanc Suisse (classes jeunes) ..... Mme COUTEAU  
**SPÉCIALE Berger de Majorque, Serra da Aires,**  
 Berger de Brie, Berger Blanc Suisse (adultes), Welsh corgis  
 Bouvier d'Australie, Bouvier des Flandres, reste du groupe ..... M. J-P KERIHUEL

**2<sup>e</sup> groupe**

 Dobermann, Sharplaninac, Léonberg, Hovawart,  
 Berger d'Anatolie, Dogue du Tibet, Dogue Argentin, Rottweiler..... M. G. CASSAGHI  
 Shar Pei, Mâtin des Pyrénées, Aïdi, Cane Corso..... M. C. VOILET  
 Terrier Noir de Russie..... Mme MARCILLAUD  
 Bouviers Bernois ..... M. B. THEVENON  
**SPECIALES Fila de San Miguel, Dogues des Canaries,**  
**Estrela, Dogue Mallorquin, Fila Brasileiro, Castro Laboreiro,**  
**Rafeiro de Alentejo, Mâtin Espagnol,**  
 Dogue de Bordeaux ..... M. J-P KERIHUEL  
 Terre Neuve, Landseer ..... M. B. POUVESLE  
 Bulldog Anglais, Pinscher, Schnauzer ..... Mme VEYRIER  
 Boxer, Dogue Allemand, Mâtin Napolitain,  
 Montagne des Pyrénées, Mastiff, Bullmastiff..  
 et reste du groupe ..... M. J. LE MAGNAN

**3<sup>e</sup> groupe**

 Border Terrier, Cairn Terrier (adultes), Dandie (adultes), Scottish Terrier (adultes),  
 West Highland White Terrier (adultes), Skye Terrier (adultes),  
 Irish Soft Coated Weaten Terrier, Terrier Australien..... Mme MARCILLAUD  
 Cairn, Dandie, Scottish Skye et Westie (jeunes) ..... M. C. COPPEL  
 English Bull Terrier, Bull Terrier miniature, Kerry Blue Terrier,  
 Fox Terrier, Staffordshire Bull Terrier ..... Mlle E. BIGAUT  
 Terrier Reverend Russell, Terrier Jack Russell..... M. R. FAVRE  
 Airedale Terrier, Bedlington Terrier, Lakeland Terrier,  
 Welsh Terrier, Cesky Terrier, Terrier, Brésilien, Yorkshire Terrier,  
 American Staffordshire Terrier, Silky Terrier et reste du groupe ..... M. R. CALLOC'H

**4<sup>e</sup> groupe**

Teckels..... M. R. FAVRE

**5<sup>e</sup> groupe**

 Akita Inu, Shiba Inu, Spitz Allemand, Spitz Loup,  
 Chien finnois de Laponie, Samoyèdes..... M. F. DESCHOMETS  
 Siberian Husky (jeunes) ..... M. C. COPPEL  
 Siberian Husky (adultes), Alaskan Malamute, Akita Américain,  
 Chow-Chow, Eurasier, Chien nu du Pérou et du Mexique, Basenji,  
 Podenco Canario, Podenco Ibicenco, Cirneco de l'Etna  
 Reste du groupe..... M. J-L DELENTE

**6<sup>e</sup> groupe**

 Grand Griffon Vendéen, Beagle, Beagle Harrier, Briquet Griffon Vendéen ..... M. R. FAVRE  
 Dalmatien ..... M. Ch. SALLET  
 Basset Artésien Normand, Basset Bleu de Gascogne,  
 Basset Hound, Rhodesian Ridgeback  
 Reste du groupe ..... M. J. GOUBIE

**7<sup>e</sup> groupe**

 Braque Hongrois, Braque de Weimar, Braque Italien,  
 Epagneul Picard (classes jeunes) ..... M. Y. MUSEREAU  
 Setter Gordon ..... M. J. GOUBIE  
**SPECIALE Setter Anglais,**  
 Epagneul Breton, Pointer, Setter Irlandais ..... M. P. DUBROCA  
 Braque Allemand, Braque d'Auvergne, Braque Français,  
 Braque Portugais, Munsterlander  
 et reste du groupe ..... M. J. LASSANDRE

**8<sup>e</sup> Groupe**

 Retriever du Labrador, Chien d'eau Espagnol, Barbet,  
 Chien d'eau Romagnol, Chien d'eau Portugais..... Mme RAULT  
 Retriever de la Nouvelle Ecosse à poil bouclé ..... M. Y. MUSEREAU  
 Field Spaniel, Springer Spaniel ..... M. J. GOUBIE  
 Golden Retriever, Cocker Spaniel, Cocker américain,  
 reste du Groupe..... Mme DE RIDDER(B)

**9<sup>e</sup> groupe**

 Bichon frisé, Bichon Bolonais, Bichon Havanais,  
 Bichon Maltais, Petit Chien Lion ..... Mme VEYRIER  
 Coton de Tuléar, (classes jeunes) ..... M. C. VOILET  
 Caniches..... Mme RAULT  
 Epagneul Tibétain, Lhasso Apso, Shit zu, Carlin,  
 Cavalier King Charles, King Charles ..... Mme MERY  
 Bouledogue Français, Pékinois ..... M. C. SALLET  
 Chihuahua ..... M. J. LE MAGNAN  
 Coton de Tuléar (adultes), Chiens Chinois à crête,  
 Epagneul Japonais, Carlin, Boston Terrier,  
 Griffon Belge, Griffon Bruxellois, Petit Brabançon,  
 Epagneuls Nains Continentaux, Petit Chien Russe ..... Mme RICHARD DOUMA

**10<sup>e</sup> groupe**
**SPECIALES Afghan, Saluki** ..... M. B. PIAU  
 Whippet, Barzoï, Greyhound, Petit Lévrier Italien,  
 Irish Wolfhound, Deerhound, Azawakh, Lévrier Polonais,  
 reste du groupe ..... M. C. COPPEL

**M. Le Magnan confirmera les chiens jugés par Mme de Ridder et M. Bodegard**
**ENTRÉE DES CHIENS À PARTIR DE 7H30**  
**JUGEMENTS (À HORAIRES) À PARTIR DE 9H30**
**Engagements à renvoyer à :**  
**Cédia - Exposition de Niort - 31230 COUEILLES**
**Engagement possible sur internet : cedia.fr**

 Engagements en ligne - paiement sécurisé  
 La société canine demande 1 € supplémentaire  
 par paiement sur internet pour les frais postaux bancaires

**Pour toute demande de renseignements : SC DS**  
**Marie Noëlle GERON - La Roche - 79420 ST LIN**  
**05 49 95 26 19 - 06 45 51 87 37**

 Il est recommandé aux propriétaires de chiens de 2<sup>e</sup> catégorie  
 (American Staffordshire Terrier, Tosa et Rottweiler)  
 de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 -  
 réécrit municipal, tenue en laisse et muselière en dehors  
 des rings de présentation et cages.

**SAMEDI 9 FÉVRIER : SÉANCE DE CONFIRMATION POUR LES CHIENS NON ENGAGÉS À L'EXPOSITION.**

# EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

L'EXPOSITION SE TIENDRA À NIORT, PARC DES EXPOSITIONS,  
LE 10 FÉVRIER 2013

**HORAIRE D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT** – L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 7h30. Les jugements commenceront à 9h30 précises.

Les chiens seront convoqués à un horaire précis, il n'est donc pas nécessaire d'être présent dès 7h30. Il faut être arrivé au plus tard 30 minutes avant l'heure du jugement et dans tous les cas avant 11h30. Aucun accusé de réception ne sera envoyé. La carte d'exposant sera envoyée une semaine avant l'exposition.

**LOGEMENT** – Un nombre limité de cage sera disponible. Il est formellement interdit de placer de la paille dans les cages.

**SORTIE DES CHIENS** – Les chiens ne pourront quitter l'exposition avant 16h30. Un restaurant sera installé à l'intérieur de l'exposition.

**AFFICHAGE** – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.

Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

**TOILETTAGE** – Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilette plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

**PRESENTATION** : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

**SERVICE VÉTÉRIINAIRE** – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

**ANNULATION** – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

**ENGAGEMENTS** – Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

**Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines** (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

## CLASSES D'ENGAGEMENT

Les dates prises en compte pour le calcul des âges sont les dates anniversaire et le jour du jugement

### \* CLASSES INDIVIDUELLES

**INTERMÉDIAIRE** – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**OUVERTE** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B..

**TRAVAIL** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**CHAMPION DE BEAUTÉ** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B. en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail.

**PUPPY** – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant) Elle ne donne pas lieu à un classement.

**JEUNES** – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B.

**VÉTÉRAN** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

### AUTRES CLASSES

**MÉUTES** – Uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants.

Chiens Courants : Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire.

Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

**Terriers-Teckels** : Pour six terriers ou 6 teckels minimum. Le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre. **Teckels** : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

**ÉLEVAGE** – (inscription sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, néz chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur. **LOT D'ÉLEVAGE** – (inscription sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (mini.) à 5 (maxi.) de ses descendants directs au 1<sup>er</sup> degré.

**COUPLE** – Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

**PAIRE** – Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

**CHIENS "NE CONCOURANT PAS"** – Pour les chiens âgés de 6 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

**RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS** – le montant des engagements libellé à l'ordre de la Société Canine des Deux-Sèvres doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement.

Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

### CLOTURE DES ENGAGEMENTS :

• 1<sup>re</sup> clôture le 10 janvier 2012 (date d'arrivée) • 2<sup>e</sup> clôture le 25 janvier 2012  
Aucun engagement parvenant après le 25 janvier ne sera pris en compte.

### REFUS OU EXCLUSIONS :

1° des engagements :

- des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
  - des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 6 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.
- La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.
- des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :
    - ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
    - ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
    - ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
    - ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

**JUGEMENTS** – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge à la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

**C.A.C.S.** : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1<sup>er</sup> "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2<sup>e</sup> Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
  - s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.
- Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1<sup>ers</sup> Excellent des deux autres classes.

**C.A.C.I.B.** : Les propositions de C.A.C.I.B. ne sont autorisées que dans les classes OUVERTE, INTERMÉDIAIRE, TRAVAIL et CHAMPION.

Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'exposition. L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit.

Les Juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la F.C.I. de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du C.A.C.I.B.

Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1<sup>er</sup> "Excellent" (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement cette première place). Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif "Excellent" à condition d'être de mérite exceptionnel.

La R.C.A.C.I.B. peut être convertie en C.A.C.I.B. si le chien proposé pour le C.A.C.I.B. :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc.
  - s'il a déjà le titre de Champion International
- Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. et par la Fédération Cynologique Internationale pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE** – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.I.B. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif «Excellent». Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la F.C.I., bien que ne pouvant pas obtenir le C.A.C.I.B., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE** – Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

**MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION** – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1<sup>re</sup> journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2<sup>e</sup> jour.

### CONFIRMATIONS

Chiens à oreilles coupées : voir Rubrique «Refus et exclusion», §2.

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : 12 mois sauf	
Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres	15 mois
Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff,	
Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais,	
Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois	15 mois
Chien du Pharaon, Cimeco de l'Eta, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco,	
Samoyède, Akita Inu, Esquimaux du Groenland	15 mois
Rhodesian Ridgeback	15 mois
Retrievers	15 mois
Épagneuls Pékinois et Japonais	10 mois
Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski	15 mois

**RÉCLAMATIONS** – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 105 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

**SANCTIONS** – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

**RESPONSABILITÉ** – La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

### TRÈS IMPORTANT

#### Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refusés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

La présentation d'animaux ayant subi une otcetomie après le 31/08/08 est interdite

sauf si ces animaux sont présentés par des ressortissants d'Etats où l'otcetomie est autorisée, et si ils appartiennent à des ressortissants de ces Etats.

**OBLIGATIONS SANITAIRES : 2<sup>e</sup> Catégorie** : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (réception municipale, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

**Oreilles coupées** : les chiens nés après le 28 août 2008 dont les oreilles sont coupées sont interdits d'exposition en France. Ils ne peuvent pas être confirmés.

# NIORT

## Dimanche 10 Février 2013

**DEMANDE D'ENGAGEMENT À Renvoyer à CÉDIA - Exposition de NIORT - 31230 COUEILLES**

**RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE LA SCDS : TÉL 05 49 95 26 19 - 06 45 51 87 37**

Race : \_\_\_\_\_

Taille : \_\_\_\_\_ Couleur : \_\_\_\_\_ Poil : \_\_\_\_\_ Poids : \_\_\_\_\_

**Variété :** Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant Suisse, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.

**Taille :** Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.

**Couleurs :** Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.

**Nature du poil :** Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italiens, Retrievers, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais.

**Poids :** Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.

N° tatouage ou transpondeur : \_\_\_\_\_

N° Livre d'Origines : \_\_\_\_\_

Nom du chien : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_

Nom du père : \_\_\_\_\_

Nom de la mère : \_\_\_\_\_

Producteur : \_\_\_\_\_

(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Le chien est-il à confirmer ? OUI  NON   
(Confirmation autorisée et gratuite pour les chiens exposés)

Classe d'engagement : Intermédiaire  Ouverte  Travail  Champion  Jeune  Puppy  Vétéran   
Ne Concourant pas  Meute  **Tout chien inscrit en Classe Champion ou Travail sans justificatif sera mis en Classe Ouverte**

- remplissez la grille d'engagement ci-dessus et le volet de calcul
- envoyez la feuille à **CEDIA - exposition de Niort - 31230 COUEILLES** accompagnée de :

- son règlement libellé à l'ordre de la SCDS (chèque bancaire ou mandat - **pour les étrangers, mandat cash ou virement uniquement - LA PREUVE DU VIREMENT DOIT ÊTRE JOINTE À L'ENGAGEMENT**). Les règlements libellés à l'ordre de Cédia seront retournés.

- des photocopies des justificatifs pour les engagements en classe travail ou champion

- du certificat de vaccination antirabique pour les chiens en provenance de l'étranger et ceux de 2<sup>e</sup> catégorie

• Pour les engagements papier : Il n'y aura pas d'accusé de réception d'engagement.

Votre carte d'exposant vous sera envoyée 1 semaine avant l'exposition  
**OU**

• **inscrivez vous sur le site [www.cedia.fr](http://www.cedia.fr), paiement par CB sécurisé (recommandé).**

Les engagements par fax ou par mail seront refusés, les engagements internet non payés ne seront pas pris en compte

- Pour les engagements internet : votre e-carte d'exposant sera disponible environ 1 semaine avant l'exposition

- Un catalogue fourni par exposant.
- L'entrée des accompagnateurs est gratuite.

**Un nombre de cages TRÈS LIMITÉ sera mis à disposition des exposants**

**CAGES PRÉVUES POUR LES MEUTES**

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenal ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

**Je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 16h30.**

Signature  
du propriétaire :

Fait à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

DROITS D'ENTRÉE AU CONCOURS	1 <sup>er</sup> tarif jusqu'au 7/01/13	2 <sup>e</sup> tarif du 8/01 au 21/01	Sommes adressées
1 <sup>er</sup> chien (catalogue compris)	36 €	46 €	
2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> chien (chacun)	26 €	36 €	
Suivants (chacun)	20 €	30 €	
Puppy	20 €	25 €	
Vétéran	20 €	25 €	
Chien ne concourant pas (chacun)	10 €	10 €	
Meute avec 6 chiens en individuelle	60 €	70 €	
Chien supplémentaire dans la meute	10 €	10 €	
Cotisation SCDS (facultatif)	15 €	15 €	
Total :			

Par  Mandat  Chèque  CCP  Virement  
**Libellé au nom de la SC des Deux Sèvres**

**IBAN – Identifiant International de Compte :**  
FR76 1551 9391 0200 0207 3810 163

**BIC – Identifiant International de l'Etablissement :**  
CMCIFRA2A

**DOMICILIATION :** Crédit Mutuel NIORT SOUCHE

*Pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens engagés doivent appartenir au même propriétaire.*

**En cas d'engagement de plusieurs chiens, les classes puppy et vétéran et ne concourant pas ne peuvent être comptées comme 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> chien.**

**Jeune présentateur :**

pour les enfants âgés de 6 à 17 ans - Engagement sur place - 8 €

**Elevage, Lot d'Elevage, Couple, Paire :**  
engagement sur place - 8 €

**CLOTURE IRRÉVOCABLE DES ENGAGEMENTS : 21 JANVIER 2013**



## RENSEIGNEMENTS A FOURNIR pour les classes Travail et Champion Joindre photocopie du titre

### CLASSE TRAVAIL (donnant droit à l'attribution du CACS)

Pour les chiens âgés de 15 mois le jour de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail. (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements)

#### Chiens de Défense

Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu :

- soit un Brevet chien de défense en Ring
- soit un Brevet Campagne
- soit un Brevet Mondioring
- soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1)
- soit un Brevet de Pistage français
- soit un Brevet de recherche utilitaire
- soit un Exc. en niveau 1 en Pistage F.C.I.
- soit un test international de sauvetage
- soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

#### Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux

Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> degré

#### Chiens Courants

Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse

#### Spaniels

Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R.

#### Retrievers

Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB

#### Barbets

Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau (1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> cat.).

#### Terriers

Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

#### Teckels

Date et lieu du concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3<sup>e</sup> prix.

#### Chien d'Elan Norvégien - Chiens de rouge de Hanovre et de Bavière

Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
  - sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.
  - TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. (Chien de Rouge de Hanovre et de Bavière)
- Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

#### Chiens Nordiques de Traîneau

Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

#### Lévriers

Date et lieu des 4 épreuves à CACIL avec obligation de classement dans la première moitié des concurrents à deux reprises (joindre une copie de l'attestation demandée par la FCI).

### CLASSE CHAMPION :

Les titres de champion doivent avoir été homologués avant la date de clôture des engagements

**En l'absence de ces justificatifs, le chien sera inscrit en classe ouverte.**



ROYAL CANIN

Sublimez  
la silhouette athlétique  
de votre chien.



### PRÉCISIONS INDISPENSABLES POUR LES RACES SUIVANTES :

#### VARIÉTÉ :

Bergers Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Cockers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.

#### COULEURS :

Bergers de Brie, Belges, Dobermann, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.

#### POIL (Longueur ou texture) :

Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italiens, Retrievers, Bergers Allemand, Blanc Suisse, des Pyrénées et Hollandais, Russkiy Toy.

#### TAILLE :

Schnauzers, Pinschers, Parson/Jack Russell, Caniches, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.

#### POIDS :

Épagneuls Pékinois et Japonais, Épagneuls Nains Continentaux (Papillons, Phalènes).



Masse musculaire

Participe au maintien de la masse musculaire grâce à une teneur renforcée en protéines (33%) et en L-Caritine.

Qualité du pelage  
Contient des nutriments favorisant un poil et une peau saine.  
Enrichi en EPA-DHA.

## INNOVATION POUR LES GRANDS CHIENS

40 ANS  
de SANTÉ  
NUTRITION

Depuis 40 ans, Royal Canin s'appuie sur sa connaissance approfondie des grands chiens pour développer des réponses nutritionnelles les plus précises et les plus adaptées.

Aujourd'hui, Royal Canin lance **MAXI Adult Body Condition**, un aliment formulé pour répondre aux besoins spécifiques des grands chiens musculeux. Sa formule, riche en protéines (33%) et en nutriments ciblés contribue au maintien de leur masse musculaire et à l'optimisation de la qualité du pelage.

Les aliments Size MAXI Adult Body Condition sont en vente en animaleries, jardinerie, libraires services agricoles, magasins de bricolage, chez les toiletteurs et sites Internet spécialisés.

N° Vert 0 800 41 51 61  
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.royalcanin.fr